**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 15 juin 2021

**Lancement aujourd’hui du dispositif « Psy Enfant Ado »**

Le dispositif « forfait 100% Psy enfant Ado » annoncé par le Président de la République le 14 avril dernier est opérationnel.

Il constitue une réponse d’urgence, dans un contexte de sortie de crise sanitaire liée au COVID, à la souffrance psychique des enfants et adolescents. Il a pour objectif de prendre en charge jusqu’à 10 séances de psychologues à destination des enfants et adolescents de 3 à 17 ans souffrant de troubles psychiques légers à modérés.

Ces jeunes sont inclus dans le dispositif par adressage d’un médecin. Celui-ci peut être, par exemple, un médecin généraliste, un pédiatre, un médecin scolaire, un médecin de PMI ou encore un médecin hospitalier. Le médecin peut également repérer les situations en rapport avec des troubles plus sévères (par exemple : troubles graves du comportement ou risque suicidaire) qui nécessitent une orientation des enfants et adolescents, dans les plus brefs délais, vers une prise en charge plus adéquate (psychiatre ou service spécialisé).

Dans les faits, les parents d’un jeune présentant des troubles psychiques légers à modérés s’adressent à un médecin qui leur recommande une prise en charge par un psychologue. Les parents peuvent alors choisir un psychologue participant sur le site <https://www.psyenfantado.sante.gouv.fr/> et contacter le psychologue choisi.

Déployées sur l’ensemble du territoire, ces prises en charge psychologiques sont sans avance de frais pour les familles et intégralement financées par l’Assurance Maladie. Les psychologues seront directement remboursés par l’assurance maladie à l’issue des séances.

La liste nationale des psychologues participants est régulièrement mise à jour. Les professionnels qui le souhaitent peuvent candidater via le site <https://www.psyenfantado.sante.gouv.fr/>

**Contact presse :**

**Direction de la sécurité sociale**

Carine DELPY 14 avenue Duquesne

dss.presse@sante.gouv.fr – carine.delpy@sante.gouv.fr 75350 PARIS SP 07